

A vos Agendas

■ VILLARD INFOS =

SAMEDI 16 NOVEMBRE Marché d'automne devant la mairie : Pommes et Pommes de Terre

DIMANCHE 17 NOVEMBRE Bal déguisé pour les enfants Salle St Paul à 15h

> SAMEDI 7 DÉCEMBRE Marché de Noël de 10h à 17h30

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
Ouverture du
Centre Montagne et des
pistes de ski nordique

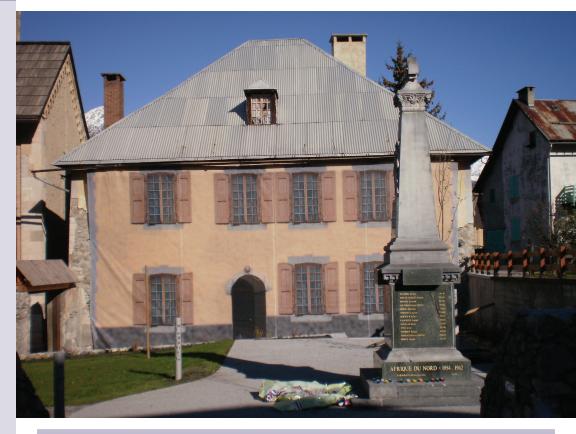
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE Loto des blés d'or 14h30 - Salle St Paul

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE Le Père Noël est au Centre Montagne 15h - Contes «De grandes et petites histoires en attendant le Père-Noël» 15h45- Arrivée du Père Noël

MARDI 31 DÉCEMBRE Soirée de la St Sylvestre Salle St Paul

DIMANCHE 5 JANVIER
A partir de 17h - Présentation
des voeux par Mr le Maire,
son conseil municipal et
le conseil municipal jeune
suivie de la dégustation de la
galette des rois Salle St Paul

MARDI 14 JANVIER Spectacle «More Aura» Salle St Paul à 20h30



LE MOT DU MAIRE

pici l'automne qui commence et déjà sous les premières morsures de la bise, le sol est couvert de feuilles aux teintes dorées. Oui l'automne est là flamboyant et superbe. La forêt de mélèzes se pare de roux, de vert, de brun, de rouille. Le tout dans une harmonie de couleur reposante, intense, chaleureuse. L'automne est là pour adoucir les brûlures de la canicule particulièrement mordantes cet été. Il est vrai que le thermomètre, implacable montait allègrement jusqu'à 40° degré à l'ombre... Puis d'un seul coup nous avons quitté l'été indien pour bondir vers celui tout aussi beau de la "saint Martin" que nos anciens affectionnaient tant. Encore quelques semaines et tout sera blanc comme neige et nos champs verdoyants recueilleront les skieurs éperdus de liberté. Sous nos pas nous n'entendrons plus que le son feutré, soyeux de la poudreuse.

Cet été, Villard a accueilli bon nombre de touristes venus justement respirer l'air pur et vivifiant de notre montagne. Le Centre Montagne a connu des moments d'effervescence avec les animations bien rodées maintenant : Repas du terroir, rencontre des vieilles voitures, vide grenier, country, festival des violoncelles, visites de la chapelle saint Pancrace et de la mine.

Puis est venue la rentrée : scolaire, médiatique, politique... Pour la plupart de nos concitoyens la rentrée c'est tout simplement le retour aux choses sérieuses. Fini les vacances, l'insouciance. On reprend le travail....

Je suis toujours très heureux de vous retrouver à travers "Villard Infos". L'occasion pour moi de faire le point sur ce qui a été réalisé.

Développer Villard, faire en sorte que tous ses habitants vivent mieux en harmonie sans travestir nos traditions avec des objectifs ambitieux qui requiert rigueur et engagement et auquel je me suis tenu depuis le début de mon mandat. Ce levier puissant m'a permis d'anticiper, de planifier et surtout de respecter mes engagements pris voilà cinq ans maintenant.

e vous souhaite à toutes et à tous un très bel hiver

Sébastien FINE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (CCAS)



REPAS DES AÎNÉS

Il a eu lieu le dimanche 10 novembre 2019 à la salle St Paul. Près d'une centaine de convives âgés de plus de 66 ans ont répondu présents, ce fut un beau moment de convivialité et d'échanges inter-générationnels.



AIDE PONCTUELLE

Le CCAS peut également apporter une aide ponctuelle aux personnes présentant de grandes difficultés financières ou matérielles.





CADEAUX DE FIN D'ANNÉE POUR LES PLUS DE 80 ANS

Comme chaque année une boite de chocolat sera offerte aux plus anciens de la commune, les élus ainsi que les bénévoles du CCAS passeront chez vous durant les fêtes de fin d'année et courant janvier merci de leur réserver un accueil chaleureux.



AIDE POUR LES 6-25 ANS

Le C.C.A.S a décidé d'attribuer une aide pour les 6 – 25 ans domiciliés sur la commune.

- 40€, pour les enfants scolarisés en primaire (C.P au CM2), pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle.
- 60€ pour les collégiens et lycéens,

pour la pratique d'une activité sportive, culturelle ou l'achat d'un abonnement annuel au service de transports urbains.

- 60€ pour les jeunes effectuant des études supérieures (hors apprentis) et âgés au maximum de 25 ans pendant l'année scolaire 2019-2020.

Les dossiers sont disponibles en mairie ou sur le site www.villard-st-pancrace. com, rubrique Démarches en ligne, Aides du CCAS. Ils devront être déposés en mairie au plus tard le 31 décembre 2019.



TRANSPORT



Une aide est attribuée en faveur des personnes justifiant d'une invalidité d'au moins 80%.

Pour cela les personnes ayant achetées une carte annuelle doivent transmettre en mairie la facture acquittée du TUB, leur carte d'invalidité et un RIB.



FORFAIT DE SKI SAISON 2019-2020





Le CCAS de la commune propose pour les jeunes de moins de 18 ans résidants permanents sur la commune, scolarisés en primaire et secondaire, la possibilité d'acheter des forfaits de ski saison sur les domaines skiable de Serre Chevalier et Montgenèvre, aux tarifs ci-dessous.

Les demandes seront reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au vendredi 29 novembre 2019 à 17h30, accompagnées des documents suivants :

- Le formulaire de demande
- Une photo d'identité
- Livret de famille

Domaine	Prix	Aides CCB et CCAS	Prix d'achat Famille
Serre-Chevalier	392€	150€	242€
Montgenèvre	265€	120€	145€

La taxe d'habitation 2019

- Un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité...)
- Un certificat de scolarité pour les collégiens et lycéens
- Chèque à l'ordre du Trésor Public
- Une enveloppe affranchie pour l'envoi à domicile du forfait Serre-Che (au choix, sinon forfait à récupérer en mairie)

Bonne saison à tous!



Incivilités

Vol de fleurs

Nous avons eu de magnifiques compositions florales pour égayer notre



Malheureusement, nous déplorons le vol de plusieurs bacs ainsi que des dégradations en plusieurs lieux.

Panneau des Ayes

Suite à de nombreux mécontentements concernant la vitesse dans le hameau et sous les recommandations du Conseil Départemental, des panneaux d'agglomération, de limitation de vitesse à 30km/h ainsi que des ralentisseurs ont été posés.

Ilspermettent d'accorder des pouvoirs dits « de police » plus importants au maire de la commune.

Ceux-ci ont été arrachés seulement quelques jours après leur pose, jetés en contre bas d'un talus dans la forêt et retrouvés par un promeneur.

Vous n'êtes pas sans savoir que cela représente des heures de travail pour nos services techniques, mais aussi un coût supporté par l'ensemble des citoyens.

Il appartient à chacun d'entre nous d'être vigilant, car les

aménagements publics sont aussi l'affaire de tous.



Service des encombrants

Un matelas est resté plusieurs jours, jeté sur la place centrale de notre village. A l'intérieur des containers, nous avons trouvé des déchets verts, des encadrements de lit et cerise sur le gâteau des cadres de ruches d'abeilles qui pouvaient avoir de graves conséquences en cas de piquûes.

Et pour finir, des gravats versés en contre bas des talus du village.

Voilà un petit listing du manque de civisme de certaines personnes.

Nous rappelons qu'il existe des services compétents sur le territoire de la CCB. Deux déchèteries à moins de 5 minutes du village ainsi qu'une ressourcerie. Pour cela, il suffit de les appeler et de convenir avec eux d'un rendez-vous.

Il s'agit de nuisances que chacun n'est pas obligées de subir. Et c'est une nouvelle fois à notre équipe des services techniques d'en assurer l'évacuation pour le bien être et la propreté de notre village. Ces tâches supplémentaires non prévues aux plannings retardent l'organisation de leur travail prévue plusieurs jours à l'avance

Avec un peu de bon sens et de respect.... notre commune s'en trouvera encore plus belle.

Tel déchèterie : 04 92 54 52 52 Tel ressourcerie : 04.92.49.62.88

Horaires Déchèterie du 1er octobre 2019 au 30 avril 2020					
Nom	Horaires				
Fontchristianne	Du lundi au vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h00				
	Samedi : 09h30/12h00 - 14h00/17h00				
Clot Jouffrey	Du lundi au vendredi : 9h30/12h30 - 14h00/17h00				
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30				
Clarée	Lundi : 9h00/12h00				
	Mercredi et samedi : 13h30/16h30				
Guisane	Lundi : 13h30/17h00				
	Du mardi au vendredi : 10h00/12h00 - 13h30/17h00				
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30				
Haute-Romanche	Mercredi et samedi : 13h30/16h30				

Vous pouvez contacter le service de gestion et valorisation des déchets au 04 92 54 52 52

TRANSPORTS / MOBILITÉ

RÉSALP LANCE UN NOUVEAU PRODUIT



facilité de déplacement en bus. Avec 24 trajets par jour, dont des horaires calés sur les entrées/sorties scolaires et salariés, il y a forcément un horaire de bus pour vous ! Et pour plus de tranquillité dans vos déplacements, pensez à télécharger l'application Pysae !

AVEC L'APPLI PYSAE SUR VOTRE PORTABLE, VOUS NE POURREZ PLUS LOUPER LE BUS!

Pysae vous permet de connaître en temps réel l'horaire de votre bus. Vous avez également la possibilité d'accéder en un clic à tous les horaires de vos arrêts et de voir évoluer votre bus sur la carte du réseau. Retrouvez Pysae sur Google Play ou Apple Store.

SALSA BUS, 3 ÈME EDITION!

Le Salsa Bus revient en juin prochain. Il part du parvis de la gare SNCF, en direction de Villard Saint Pancrace, avec une halte à la Chapelle, puis circule dans les rues de Briançon de 18h30 à 20h30. Une musique au tempo entraînant résonne dans les quartiers. Le bus s'arrête pour 10 minutes de danse intense sur les places. N'hésitez pas à nous rejoindre aux différents arrêts TUB

De 20h30 à 21h30, le bus stationne Place de l'Europe pour une heure d'initiation gratuite (salsa, zomba latino, rueda...) pour terminer par du Rock! Ambiance garantie!!

TUB yous informe

<u>LA LIGNE 3, UNE FRÉQUENTATION</u> TOUJOURS EN HAUSSE!

Cette année encore, la ligne 3 séduit toujours plus de scolaires, avec près de 80 abonnés annuels domiciliés à Villard Saint Pancrace!

Les adultes aussi commencent à prendre leur carte pour l'année, conquis par la



FONDATION

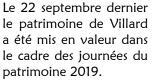
PATRIMOINE

TRAVAUX

RTE

Les travaux concernant la ligne RTE qui traverse la commune ont repris. Ils consistent essentiellement au déroulage de cables dans les foureaux sous la route. Suite à cette reprise des travaux, il sera procédé à la finalisation des enduits route des espagnols au niveau du pont du Paroir.

MOULIN DE SACHAS



Malgré le temps pluvieux, près de 150 personnes ont participé aux animations organisées par la Commune et l'association Raymond Jevodan le Moulin de Sachas.

Visites des mines paysannes et de la cha-

pelle St Pancrace, ouverture et confection de farine au moulin de Sachas ont rassemblé les visiteurs.

C'était certainement la dernière fois que le Moulin était visitable puisque les travaux de restauration du bâtiment vont débutés dans les mois à venir et ils dureront deux ans. Les appels d'offres sont en cours de finalisation et vont être lancés prochainement.

La restauration des machines a été confiée à l'association Raymond Jevodan – le Moulin de Sachas. Le montant





financier de cette restauration est estimé à 35.000 €. L'objectif est de restaurer les machines (meules, mobilier...) pour fabriquer de la farine.

Une souscription a été lancée avec la Fondation du patrimoine pour permettre aux donateurs (particuliers, entreprises...) de pouvoir bénéficier de réduction d'impôts à hauteur d'environ 66%. Par exemple, en donnant 100 € vous pouvez déduire 66 € de vos impôts sur le revenu donc cela revient à 34 €. Vous pouvez faire vos dons à l'adresse suivante https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-moulin-de-sachas-villar-saint-pancrace ou en remplissant un formulaire disponible en mairie.

L'association Raymond Jevodan - le moulin de Sachas est en train de finaliser la création d'un refuge des oiseaux en amont du canal du Ton. Associant la valorisation du patrimoine, la mise en valeur et la protection de l'environnement, cette initiative est le résultat d'une collaboration entre l'association et les riverains du canal du Ton. Un sentier de découverte est en cours de balisage avec des panneaux explicatifs sur les oiseaux. Des nichoirs spécifiques seront installés ainsi que d'autres aménagements légers favorisant la vie des oiseaux sur place. Ce refuge sera inauguré au printemps prochain.

La mise en valeur du patrimoine est l'histoire de tous. Aidez-nous à restaurer et mettre en valeur ce patrimoine pour regarder vers l'avenir.

Dernières News en vrac...

Le permis de construire a été accordé, les appels d'offres vont être lancés cet hiver. Les travaux vont pouvoir débutés au printemps prochain

BORNES A INCENDIE

Une vérification périodique des bornes à incendie est intervenue sur notre commune. La borne à incendie au niveau du quartier de La TOUR était en disfonctionnement. Celle-ci a été remplacée en moins de 24 heures. Nous félicitons les services compétents pour leur réactivité. Rappelons que cette alimentation en eau sert au remplissage du camion-citerne et

non à augmenter le débit en eau afin d'éteindre un éventuel incendie.

CONCASSEUR S.A.B.

Notre politique d'embellissement des entrées et sorties de notre village continue. Un chantier de grande ampleur a vu le jour sur le concasseur. Ce chantier est issu d'une négociation, d'une bonne entente entre les acteurs suivants SAB, DOC INNOV, LOU MAT, DAVID VARNIER, et les differents services de notre mairie.

Nous vous félicitons pour ce rendu d'exception.

TROIS: LE CHIFFRE 3 VA DEVENIR NOTRE CHIFFRE FÉTICHE ...

Après trois abris bus installés dans notre village, nous avons apposé 3 PASSERELLES au niveau :

- du rocher d'escalade de la Roche
- du pont à la sortie des Ayes
- du départ du sentier de Pieds sec.





Ces passerelles ont été réalisées grâce au savoir-faire de nos personnels des services techniques.

<u>POLITIQUE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS</u>

3 composteurs et 1 dispositif semi-enterré ont été installés sur la place du Verger et de la Chapelle.

LES TROTTOIRS

Les trottoirs rue de L'école sont terminés. Il est à noté que ce chantier s'est très bien déroulé. Les considérations de chacun ont également été entendues et pour la plus part réalisées. Nous remercions les riverains de cette voie pour cette coopération.





VALLÉE DES AYES

Une réflexion est lancée au niveau de conseil municipal pour règlementer l'accès et limiter la vitesse sur les nouvelles portions de route goudronnée de la vallée des Ayes.



Le GR5 va être déplacé sur l'ancienne route des Ayes, les démarches sont en cours.

Les travaux débuteront au printemps 2020. Il est à noter que la commune bénéficie d'une aide de l'état à hauteur de 50 % pour ce projet.

(...suite)

VIUARD Infos

LES JARDINS DE L'ÉGLISE





Les plantations ont été réalisées à 90%, il ne resta que quelques arbres à planter. Les éclairages ont été installés avant le 11 novembre.





Les services techniques ont réalisé avec l'ancien entourage en fer forgé du





monument, un garde-corps en haut des escaliers.

Dans un second temps, un autre gardecorps sera réalisé le long du mur dans le but de sécuriser l'air de jeux des enfants (patience).

La gravure du monument aux morts a été refaite par l'entreprise Aschettino Frères.

<u>DÉGÂTS</u>

Malgré les conditions météorologiques particulièrement sèches de cet été et le déficit en eau, des phénomènes climatiques extrêmement violents ont eu lieu sur le Brianconnais. Villard n'a pas échappé à la règle et un violent orage, fin août, localisé sur le lieu dit de Trabbeguy est à l'origine d'une coulée de boue sur la route de Vers le Col.

Celle-ci a sévèrement touché le refuge « la yourte des Ayes » en engloutissant le lieu. Les dégâts matériels sont très importants et nous souhaitons



apporté ici notre soutien aux exploitants qui en quelques minutes ont tout perdu.

La montagne peut nous rappeler que



nous sommes peu de chose. Et elle a repris ses droits. Ce projet intéressant pour la commune est totalement remis en cause.

A noter la réactivité de l'ensemble des partenaires qui ont permis de dégager les lieux en moins de 48 heures.

<u>CIMETIÈRE</u>

Les premiers travaux ont débuté.

Le goudronnage de l'accès principal intérieur est terminé. Il a été réalisé par l'entreprise Routière du midi.

Ces travaux d'embellissement se sont

poursuivis avec la réfection de la croix centrale, livrée pour les cérémonies du 11 novembre et, si les conditions climatiques le permettent, un crépi va être apposé prochainement sur les murs extérieurs. Sinon, il fera l'objet des premiers travaux au printemps 2020.

SPL ESHD

La mise en délégation de service auprès de notre structure publique (pour rappel Villard St pancrace est actionnaire de cette société et possède 2 sièges au conseil d'administration) a permis dans les tous premiers mois de réaliser des travaux d'ampleur sur la commune.

• Renouvellement de la canalisation rue du Mélèzin : soit 202 mètres linéaire de conduite de diamètre 125mm en fonte et pas moins de 15 Branchements particuliers d'eau et borne à incendie. Le montant total des travaux s'élève à 178 149 € HT.

Au-delà de ces travaux, la SPL ESHD assure pour le compte de la collectivité toutes les tâches administratives quotidiennes :

- Gestion clientèle : 29 466 € HT
- Renouvellement compteurs abonnés Actuellement, 537 compteurs neufs sur 847 sur le parc de la commune ont été renouvelés soit 63.4 % neufs

Montant : 57 899 € HT

- Relèves compteurs
- Mouvement abonnés (pose et dépose compteurs)
- Ruptures canalisations
- Fuites sur branchements eau
- Traitement Eau potable
- Astreinte
- Etude du nouveau réservoir d'eau
- Etude sur le turbinage du réseau d'eau potable
- Sectorisation
- Prévisionnel pour reprise au niveau du réservoir de rocher Gafouille (commandes établies, livraison en attente) avec la mise en place d'un stabilisateur et des filtres
- L'ensemble des actions pour le compte de la commune s'élève à 326 000 € HT

ASSAINISSEMENT



Les 3 élus communautaires représentant la commune ont voté la sortie du contrat de concession avec la société SEERC-SUEZ lors du conseil communautaire du 28 juin 2019.

PETIT HISTORIQUE DE LA SITUATION : UN CONTRAT DE CONCESSION SOURCE DE CONFLITS :

Seulement 4 ans après la signature du contrat initial, le 8 avril 2010, un premier avenant au contrat de concession est signé entre la CCB et la SEERC-SUEZ.

Rapidement, de nombreuses divergences apparaissent concernant l'application du contrat et de l'avenant n°1.

Cet avenant prévoyait notamment que la SEERC-SUEZ pourrait augmenter les tarifs d'assainissement en cas de baisse significative des volumes d'eaux facturés.

Jugeant l'augmentation demandée par la SEERC-SUEZ non fondée, disproportionnée et trop importante pour les usagers, la CCB refuse l'application de l'avenant n°1 et par conséquent l'augmentation des tarifs.

Une négociation entre les parties est alors entamée en vue de signer un avenant n°2. Cependant cette négociation de plusieurs années (2011-2016) n'aboutit pas. L'avenant n°2 reste au stade de projet sans être

validé ni signé. Devant les désaccords sur l'exécution et l'interprétation du contrat de concession et de l'avenant n°1, la SEERC-SUEZ attaque la CCB et saisit le tribunal à 2 reprises pour non application de l'avenant n°1 : en août 2016 et en janvier 2019, respectivement pour 2015 et 2016, et réclame plus d'1 million d'euros par an.

Grâce aux études réalisées et aux conseils des experts, la Communauté de Communes du Briançonnais, forte d'une vision globale et éclairée sur le contrat de concession, tente une ultime négociation avec la SEERC-SUEZ début 2019. Une rencontre avec la direction de la SEERC-SUEZ est programmée le 8 mars 2019 pour sortir du conflit. Mais une nouvelle fois les négociations n'aboutissement pas.

Devant ce constat et face aux dysfonctionnements constatés sur l'exploitation, la CCB envisage alors de réorganiser le service public de l'assainissement collectif en résiliant le contrat pour motif d'intérêt général, au 29 février 2020 à minuit.

Cette résiliation anticipée, 12 ans avant l'échéance du contrat, entraine l'obligation de verser une indemnité à la SEERC-SUEZ.

La CCB, sur les conseils de son cabinet financier, a fixé l'indemnité de résiliation à un montant de 13,4 millions d'euros, calculé selon les règles de la jurisprudence. Ce montant est inférieur au montant prévu par le contrat qui est excessif et manifestement disproportionné.







13 Communes desservies

28 993 Abonnés au service collectif de collecte des eaux usées



5 millions d'€ environ de chiffre d'affaires déclaré par la SEERC-SUEZ

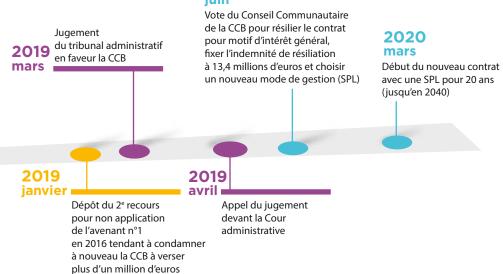
238 Km de réseau d'eaux usées

11 Stations d'épuration

4 575 286 m3 d'eaux usées traitées

2210 Tonnes de boues évacuées, issues des stations d'épuration

2010 avril 2006 Signature Application d'une pénalité avril de l'avenant n°1 de retard de 60 000 € Signature du contrat au contrat pour la station d'épuration de concession avec de Névache février la SEERC-SUEZ pour 2017 > 1er semestre 2019 25 ans (jusqu'en 2031) Investigations techniques, juridiques, financières 2016 2018 2018 2018 août i mars . iuillet Dépôt du 1er recours Saisie du tribunal administratif Rejet de la requête Appel du jugement pour non application par le tribunal administratif pour contester la pénalité devant la Cour de l'avenant n°1 en 2015, de retard au motif de son irrecevabilité administrative tendant à condamner la CCB à verser plus d'un million d'euros 2019 iuin Vote du Conseil Communautaire de la CCB pour résilier le contrat Jugement 2020 pour motif d'intérêt général,



COUPE D'AFFOUAGE

L'automne a montré son nouveau manteau et un retard a été pris concernant la coupe d'affouage 2019. En effet, le prestataire ordonnancé par l'ONF a rencontré des difficultés dans la réalisation de ses tâches. Aussi, lors de la séance du 2 octobre 2019, le conseil municipal a décidé de prolonger la durée d'exploitation des lots bord de route jusqu'au 30 juin 2020.



RUE PRINCIPALE DU BOURG

La SARL Alpicité basée sur EMBRUN sous la houlette de M. Nicolas BREUILLOT et M Amarache (Urbaniste/Paysagiste/AEU®), a été désignée bureau d'étude afin de réaliser la programmation urbaine et architecturale pour la valorisation du Centre Bourg du village.

Un calendrier de travail a été programmé. Un comité de pilotage (COPIL) va être prochainement constitué. La première réunion publique s'est tenue le 10 octobre 2019. Une soixantaine de personnes a répondu présent.

La commune de Villard Saint Pancrace vous invite au FORUM CITOYEN OUVERT À TOUS concernant l'élaboration d'une étude de programmation urbaine et architecturale pour la valorisation du centre-bourg du village,

Un premier atelier participatif (le diagnostic), s'est déroulé le 28 octobre de 18h à 21h.

Un deuxième atelier participatif (scénario et aménagement) se tiendra le **25 novembre 2019 de 18h à 21h**.

L'étude de programmation urbaine et architecturale pour la valorisation du centre-bourg du village vise à revaloriser et redynamiser le cœur du village.

Nous sommes tous concernés! Habitants, professionnels, résidents secondaires,

venez nombreux participer au travail de diagnostic réalisé sur la commune dans le cadre de cette étude. Vos connaissances et vos expériences sur Villard Saint Pancrace sont précieuses!

De nombreux thèmes seront abordés sous forme d'ateliers avec l'équipe d'Alpicité qui accompagne la commune dans cette démarche.

Afin d'optimiser l'organisation de ces soirées, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en mairie, ou sur le site internet de la mairie :

www.villard-st-pancrace.com

> onglet «Contactez nous» ou par email : mairie.vsp@wanadoo.fr



PLU

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU DE VILLARD ST PANCRACE

La commune de Villard-Saint-Pancrace a approuvé son PLU le 3 mars 2016. Elle a connu une première évolution de son document avec une modification simplifiée n°1 approuvée le 2 août 2016. Cette modification poursuivait l'objectif de corriger une erreur matérielle dans le règlement du PLU concernant la construction des annexes en zone UB et de préciser la notion d'annexes dans ce règlement.

Aujourd'hui, les retours d'expérience sur le PLU actuellement opposable, notamment en matière d'instruction et les éléments apportés par le SCoT du Briançonnais font apparaître plusieurs problèmes qu'il convient de résoudre. Ainsi, la commune a souhaité mener une procédure adaptée et a donc décidé de lancer par délibération du 30 janvier

2019, la modification de droit commun

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIEGE N°5: Règlement

Prescrit par délibération du 27 juin 2008

Arrêté par délibération du 19 mars 2015

Approuvé par délibération du 3 mars 2016

M.G. Concept Infinitive Infrastructures Poysage Urbanisme

Allie des Fouwettes 05200 EMBRUN. Tel: 04 32 43 05 53 - Fax: 04 32 43 51 52 - Mail: contact@mgconcept.net

n°1 de son PLU. Cette délibération est consultable en mairie et contient l'ensemble des objectifs poursuivis par cette procédure.

La modification de droit commun n°1 du PLU sera assurée par le bureau d'étude ALPICITE basé à Embrun.

Le bureau travaillera en lien direct avec le conseil municipal tout au long de la procédure qui devrait être finalisée et opposable avant les élections municipales de 2020.

Par ailleurs, une phase de concertation avec la population est prévue avec la présence d'un comissaire enquêteur en mairie et devrait se dérouler d'ici la fin de l'année.

Une fois la modification de droit commun n°1 du PLU rendue opposable, les éléments modifiés « remplaceront » ceux du PLU actuellement opposable, qui garde cependant sa validité durant toute la procédure de modification de droit commun.



ECOLE DU MÉLÉZIN

Pour cette rentrée scolaire, l'école du Mélézin compte 121 enfants.

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités (Comité interministériel pour la ruralité du 20 mai 2016). Notre école s'est développée avec l'acquisition de nouveaux matériels numériques.

Une aide de 7000 euros a été attribuée par l'Éducation Nationale pour l'achat de :

- deux tableaux blancs interactifs
- de 18 ordinateurs- tablettes
- des souris dont 1 souris scanners
- deux robots pour de la programmation informatique
- mise en place d'un serveur sécurisé



Plusieurs travaux ont également été réalisés. Pour la classe CP-CE1, le sol a été entièrement refait (5000 euros). L'accès piéton derrière l'école afin de rejoindre les Béalières a été modifié et les abords de l'école améliorés.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle recrue « HELOISE BARIDON » au pôle social.

Elle complètera l'équipe de la cantine et de la garderie midi et soir pour cette année scolaire.



Information - Communication

Notre commune vous informe physiquement aux heures d'ouverture de la mairie par les différents services.

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30
- Jeudi de 10h à 12h

Informations constantes et régulières présentes :

- sur l'écran tactile devant la porte d'entrée mairie (nouvellement posé)

Il permet notamment de consulter les documents d'urbanisme, les délibérations du conseil municipal, le menu de la cantine, et le site internet ...

- sur les panneaux lumineux à l'entrée et sortie du village mais aussi à l'école.

- sur le site internet du village : <u>www.villard-st-pancrace.com</u> Inscrivez-vous à la newsletter!
- Facebook mairie Villard st pancrace
- 3 fois par an le bulletin municipal
- « Villard Infos »
- Chaque saison d'été et d'hiver : réalisation de l'Anim à Villard qui rassemble les animations et les activités de notre commune.

Ces distributions sont réalisées uniquement par les élus.

C'est également pour nous, un excellent moyen de vous rencontrer directement aux pieds de vos habitations.



POINT FINANCES

Il est parfois très difficile de décrocher des financements alors que tous les critères semblent remplis. Nous souhaitons remercier tout particulièrement l'Etat au travers de la DETR, du contrat de ruralité, ainsi que le Conseil Départemental, le PETR du Grand Briançonnais, cofinanceurs sur de nombreux projets de la commune.



Associations et Activités au Village

ACTIVITÉ	POUR QUI ?	QUAND?	OÙ?	CONTACT		
SKI ALPIN OU SNOWBOARD	Enfants de 3 à 9 ans et plus	Mercredi ou samedi	Le Prorel	E.S.F		
TENNIS DE TABLE	A partir de 12 ans	Lundi de 17h30 à 19h	Salle St Paul	Isabelle THOMET		
PEINTURE SUR PORCELAINE	Adultes	Dates selon calendrier	Pôle Roche André	Nadine BONNARD		
ATELIER DE PATOIS	Ados et adultes	Vendredi de 18h à 19h	Salle des Associations	Christine PIERRE-BEZ		
Les Amis de l'Ecole Laïque (Contact Gilles MALET au 04.92.20.23.55)						
CERCLE DES CONTEURS DU BRIANÇONNAIS	Adultes Atelier du conte	Un mercredi sur deux de 18h15 à 22h	Salle des Associations	Mme COLOMBAN		
LES COMPAGNONS DU DEVOIR DE MÉMOIRE	Adultes Bien-être	Le mercredi de 15h à 17h Un mercredi sur deux de 16h30 à 17h30	Salle de sports Salle des associations	Agnès COLOMBAN 06.04.50.54.70		
GYM GUISANE	Adultes Gym post-natale	Mercredi de 17h à 19h Un lundi sur deux de 9h30 à 11h30	Salle de sports Salle des associations	Catherine LARBEY 06.60.10.40.66		
A.S. EDELWEISS CLUB DE SKI DE FOND	À partir de 5 ans Groupe adultes	Mercredi et samedi	Centre Montagne	Yvon COLOMBAN asedelweiss05@hotmail.fr		
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Gym adaptée Adukte	Jeudi de 9h à 11h30	Salle culturelle	Pascale CÉLERI 06.61.48.04.57		
SOLIDARITÉ HANDICAPÉE DU BRIANÇONNAIS	Adulte	Lundi de 17h30 à 18h30	Salle culturelle	Elisabeth FINE 06.30.81.04.58		
K'DANSE 05	Ados et adultes	Mercredi 18h15 à 22h	Salle St Paul	kdanse05@gmail.com		
LES BLÉS D'OR	Aînés	Mardi Après-midi	Salle culturelle	Bernadette TRAVAIL 04.92.20.58.46		
WUO TAÏ	Adultes	Mardi de 18h30 à 21h	Salle de sports	Slimane BOUYOUSFI 06.85.84.57.79		
SCRAP'ALTITUDE	Ados et adultes	Un mercredi sur deux de 19h30 à 22h30	Salle culturelle	Lydie COLOMBAN 04.92.21.00.70		
ALP'Y LATINO	Adultes	Jeudi de 18h30 à 22h	Salle St Paul	Marc BARBERO 06.86.77.27.77		
APPALACHES COUNTRY CLUB	Adultes	Mardi de 18h à 21h Initiation danse	Salle St Paul	Richard CAPOROSSI 06.73.22.51.05		





NORDIC PASS

Vous aviez jusqu'au 15 novembre pour acheter ou recharger votre Nordic pass sur le site internet www.nordicalpesdusud.com.

Lorsdevotreachat, ous avez sans nul doute choisi votre domaine nordique préféré : Villard St Pancrace bien sûr!

Pour encore plus de glisssss...

Nous privilégierons cette année à nos abonnés exclusivement une ouverture du domaine à certaines dates et lors des soirées nocturnes (18h - 20 heures) avec vin chaud offert.

<u>lère date à retenir : le</u> samedi 14 décembre.

Pour les retardataires, comme chaque année

rendez-vous sur le marché de noël pour bénéficier d'un tarif saison préférentiel, sur le site de Villard : 30 euros.



Belle saison à tous!



PATINOIRE AU CENTRE MONTAGNE

Les demandes de financement nécessaires pour la réalisation d'une patinoire au Centre Montagne sont en cours. Elles feront l'objet d'une programmation régionale et départementale pour l'année 2020 à hauteur de 65 000 euros H.T.

Le coût de la réhabilitation du front de neige s'élève à 112 000 HT.

Il comprend la mise en place d'un tapis de glisse et la création d'une patinoire naturelle.

Pour cet hiver, nous faisons appel une nouvelle fois, au bénévolat pour

réaliser cette belle patinoire au lieu-dit Les Béalières.

Nous sommes conscients qu'il s'agit de temps d'investissement pour certains, mais sachez que votre aide est précieuse et ravie un bon nombre d'enfants.



Conseil Municipal Jeune (CMJ)

Nous félicitons le CMJ (Conseil Municipal Jeune) qui ne compte pas les heures passées en mairie pour réfléchir et travailler sur les dossiers.

Grace à eux:

- Un dispositif d'accroche à vélos a été installé place de la chapelle (à coté de l'abris bus).
- Les jeux d'enfants urbains ont été posés sur le parvis des jardins de l'église.

- la zone sportive des Béalières avance, trois propositions ont été faites par le bureau d'étude qui nous accompagne. Elles seront prochainement débattues par Le CMJ pour une réalisation dès le printemps 2020.

Le projet est estimé à 150 000 euros H T avec 45 000 euros déjà attribué par les services de l'État.(D.E.T.R)

Nous restons cependant dans l'attente

d'une subvention équivalente du Conseil Régional Sud PACA.

Le CMJ restera dans la même configuration jusqu'à la fin du mandat. Les jeunes ont activement participé aux cérémonies commémoratives du 11 novembre 2019 et étaient présents lors du repas du CCAS du dimanche 10 novembre.



Directrice de Publication: Patricia ARNAUD

Rédaction: Comission Communication-Concertation, Conseillers et Services Municipaux
Réalization: Julie DESCOTES / Impression: Editions du Fournel - 05120 l'Argentière-la-Bessée
Dépôt légal à parution - ISSA en cours - Tirage: 800 ex - Ne pas jeter sur la voie publique